

POPULATION & SOCIÉTÉS

Comment prévenait-on les naissances avant la contraception moderne ?

Étienne van de Walle*

Les êtres humains se sont mis à limiter les naissances depuis deux siècles seulement. Ils connaissaient pourtant depuis longtemps des méthodes de contraception ou d'avortement, mais ne les utilisaient pas dans la vie courante. Étienne van de Walle nous décrit celles mentionnées dans trois textes d'époques différentes: un ouvrage médical gréco-romain, un texte libertin français du XVII^e siècle et un guide matrimonial américain du XIX^e siècle.

La régulation des naissances fait aujourd'hui partie du comportement normal des couples dans les pays développés. Mais la révolution contraceptive est relativement récente dans l'histoire de l'humanité. La limitation des naissances se répand en France à partir de la fin du XVIII^e siècle, et dans les autres pays d'Europe près d'un siècle plus tard. Aujourd'hui, les principales méthodes contraceptives utilisées en France sont la pilule (61 % des utilisatrices) et le stérilet (23 %). Les techniques qui dominaient avant l'introduction de ces méthodes, vers 1965, à savoir le retrait et l'abstinence périodique, ne représentent plus respectivement que 2 et 3 %. Toutefois, en cas d'échec de la contraception, une femme sur deux recourt aujourd'hui à l'avortement [1].

Le souci d'éviter les naissances non désirées semble avoir existé de tout temps et dans toutes les populations ou presque. Mais le contexte dans lequel ce désir s'est manifesté a varié (relations extra-maritales, inceste, prostitution, mariage), de même que les fins poursuivies (éviter la honte de l'enfant illégitime pour les non mariées, garder une source de revenu pour les prostituées, espacer ou limiter les naissances pour les femmes mariées, voire préserver sa santé ou sa beauté). En général, la demande contraceptive excédait, et de beaucoup, l'offre de procédés efficaces. Comme nous le verrons, les pratiques contraceptives et abortives

d'antan reposaient sur une conception erronée de l'anatomie et de la physiologie. Elles étaient, dès lors, souvent vouées à l'échec.

Faute de pouvoir couvrir exhaustivement le sujet, nous sélectionnerons trois textes de référence, écrits à des époques très éloignées et visant des publics différents, mais qui ont en commun de livrer une vue d'ensemble des méthodes de contraception et d'avortement existantes. Il s'agit d'abord des *Maladies de femmes*, ou *Gynécologie*, de Soranos d'Éphèse, un ouvrage médical du monde gréco-romain datant du second siècle de notre ère [2], puis d'un texte libertin écrit sous Louis XIV, *L'École des filles* [3] et, enfin, d'un ouvrage de conseil du XIX^e siècle destiné au public américain, le *Marriage Guide* de Frederick Hollick [4].

◆ Contraception à l'antique

La *Gynécologie* de Soranos d'Éphèse représente, de l'avis général, l'exposé médical le plus rationnel de l'antiquité en matière de prévention des naissances. Soranos en réserve l'emploi strictement aux cas où l'épouse est trop jeune ou à ceux où une grossesse mettrait en danger la vie d'une femme physiquement inapte à procréer. Il préconise la contraception plutôt que l'avortement et, s'il faut recourir à ce dernier, les méthodes en début de grossesse visant à expulser le produit de la conception plutôt que celles, plus tardives, visant à tuer le fœtus. Il est sceptique vis-à-vis de

* Université de Pennsylvanie, Philadelphie.

la magie et des amulettes et met en garde contre les procédés chimiques violents, potions ou suppositoires, qui pourraient mettre en danger la santé de la femme.

Pour la contraception, Soranos énumère d'abord une série de méthodes qui ont pour objet d'empêcher la semence masculine de pénétrer dans la matrice de la femme. Il s'agit du retrait partiel ou de mouvements visant à expulser la semence : éternuer, se lever, marcher immédiatement après l'acte. Soranos mentionne aussi une série de produits astringents introduits par suppositoires ou par voie de pessaire (au sens ancien d'un morceau de laine ou de charpie imbibé de médicament), dont la fonction est de resserrer le col de la matrice pour empêcher le sperme d'entrer. Pour plus de sécurité, la femme doit combiner ces divers procédés. Réunis, ils pourraient avoir une certaine efficacité si le texte ne recommandait pas de les utiliser en cas de rapport survenant immédiatement après les règles. En effet, à la suite d'Aristote qui assimilait la menstruation au rut des mammifères, la science grecque s'imaginait à tort que la femme n'était plus féconde au milieu du cycle menstruel.

Pour évacuer la semence qui a commencé à se développer durant le mois suivant la fécondation, Soranos d'Éphèse recommande les sauts, les mouvements brusques, les secousses des chariots. Mais la principale méthode d'avortement précoce est la saignée. Si le pessaire contraceptif agit en fermant l'utérus, le pessaire mollifiant ou les bains de siège doivent avoir l'effet inverse : relâcher les tissus pour que l'embryon puisse sortir facilement. Il y a aussi des médicaments intermédiaires entre le contraceptif et l'abortif, destinés à faire revenir les règles. Enfin, si ces méthodes échouent, Soranos propose à contrecœur d'éliminer le fœtus par des suppositoires ou des potions mais proscriit l'usage d'objets pointus visant à le tuer en perçant la barrière amniotique.

Quelle pouvait être l'efficacité de ces procédés ? On l'ignore car c'est un domaine où l'expérimentation sur l'homme est impossible, mais le scepticisme est de rigueur. La gynécologie antique privilégie des suppositoires vaginaux parce qu'ils paraissent suivre la voie la plus directe pour accéder à l'utérus. Mais le fœtus est bien protégé contre ce type d'invasion chimique. Fondées sur une vision erronée de la physiologie de la reproduction, les méthodes préconisées ne pouvaient avoir qu'une efficacité douteuse. Au reste, la médecine grecque était plutôt soucieuse d'encourager la fécondité que de prévenir les naissances et elle privilégiait les applications thérapeutiques au sein du mariage. Certains disciples tardifs de Soranos, comme Aetius d'Amide (502-575), en étendront l'usage aux courtisanes ou aux femmes qui veulent éviter la grossesse pour conserver leur beauté. Le recours aux « simples » (produits végétaux administrés en suppositoire ou dans les « potions de stérilité », condamnées par les théologiens dès les débuts du christianisme) survivra à travers le Moyen Âge et la Renaissance, grâce à la recopie d'ouvrages tels que le *De Materia medica* de Dioscoride, le père de la pharmacologie

(I^{er} siècle de notre ère). Mais l'efficacité de ces produits n'a jamais été confirmée empiriquement. Il est donc illusoire de croire que les anciens avaient les moyens de maîtriser leur fécondité. Ils pratiquaient davantage l'infanticide ou l'exposition d'enfants, comme c'est le cas dans *Daphnis et Chloé* (1), le roman grec de Longus datant du II^e ou du III^e siècle de notre ère [5].

Notons que Soranos ne fait pas allusion au retrait, qui semble avoir été introduit plus tardivement à partir du Moyen-Orient (il est mentionné dans la Bible, le Talmud et la tradition musulmane). On pourrait s'imaginer que le retrait est une méthode évidente, disponible d'emblée en cas de besoin, mais le fait est qu'il n'a pas d'existence culturelle ni même d'appellation directe ou figurée en Occident avant le XVI^e siècle. La prévention des naissances restait généralement un savoir ésotérique, transmis aux seuls initiés sous forme de « secrets ».

◆ Inventions libertines du Grand siècle

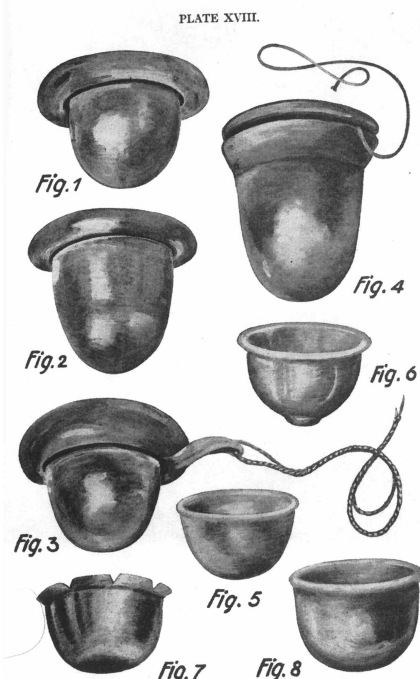
On ne retrouve guère les potions ou les simples dans notre deuxième texte, tiré de *L'École des filles*, un ouvrage libertin de 1655 qui combine érotisme et éducation sexuelle. On y voit une très jeune fille dialoguer avec une aînée qui l'initie au vocabulaire, aux techniques et aux plaisirs de l'amour pré-nuptial. Elle lui explique comment éviter une grossesse ou, dans le cas jugé improbable où elle se produirait, comment la dissimuler et accoucher en secret, ce qui semblait la méthode favorite des milieux aisés. Les procédés chimiques n'apparaissent que par préterition, sous la forme de « remèdes » non précisés pour avorter en cas d'urgence. Quant aux techniques contraceptives, elles consistent à éviter la pénétration, à rejeter le partenaire masculin d'un coup de rein quand l'éjaculation est imminente (le retrait est présenté comme une méthode féminine) ou à coiffer l'organe masculin d'un petit linge. Autre solution : ne pas atteindre l'orgasme en même temps que le partenaire « car c'est vérité connue et expérimentée de tous les médecins qu'il faut que les deux décharges se passent ensemble pour engendrer et engrosser. »

Il semble bien que *L'École des filles* ait été produite dans l'entourage du poète Scarron, époux de la future Madame de Maintenon, à l'intention d'une noblesse de cour qui commençait à pratiquer la contraception, tant dans les liaisons extra-maritales qu'au sein du mariage. On y préférerait pour son efficacité la méthode du retrait, auquel les ouvrages libertins feront de nombreuses allusions. Le « petit linge » est un précurseur du préservatif (ou condom), qui sera mentionné pour la première fois en Angleterre vers 1700 et qui, à l'origine, est avant tout une défense contre la syphilis. Fabriqué avec des boyaux de mouton ou des vessies de poisson, il était principalement diffusé dans les milieux de la

(1) À sa naissance, *Daphnis*, dont le père voulait se débarrasser, fait l'objet d'une tentative d'infanticide, tandis que *Chloé* est exposée par son père dans un sanctuaire dans l'espoir qu'un étranger la recueille. *Daphnis* est sauvé par une brebis qui l'allaitte, et *Chloé*, par une chèvre....

Figure 1 - Pessaires

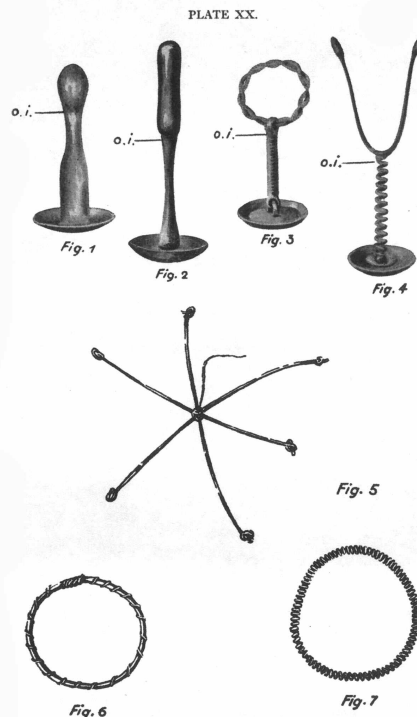
Pessaires en caoutchouc, en cellulôïd, ou en métal, destinés à recouvrir la partie du col de l'utérus qui fait saillie au fond du vagin. Ils devaient être prescrits sur mesure, ce qui nécessitait l'intervention d'un médecin. Les cliniques de planification familiale poussaient à la diffusion de ces techniques. Le modèle « pro race » (Fig. 2) était recommandé par l'anglaise Marie Stopes. L'usage des pessaires était très limité. Les diaphragmes actuels sont dérivés du pessaire occlusif inventé par Mensinga (non représenté ici) ; ils couvrent et isolent une surface beaucoup plus grande du vagin.



Source : dessins repris de TH.H. VAN DE VELDE. *Fertility and Sterility in Marriage*. NewYork: Covici Friede. 1931.

Figure 2 - Dispositifs intra-utérins

Les figures 1 à 4 représentent des modèles dont la partie occlusive demeurait dans le vagin, tandis que la tige était ancrée dans l'utérus. Ils devaient être mis en place par un médecin, et on les gardait pendant de longues périodes. Ils étaient considérés comme des sources d'infection, et leur usage était déconseillé par les experts. Le gynécologue allemand Gräfenberg inventa un dispositif entièrement intra-utérin en soie ou en argent (figures 5 à 7) qui est l'ancêtre du stérilet contemporain.



Source : voir figure 1.

prostitution. Casanova, qui s'en procure dans un bordel de Marseille, l'appelle « redingote d'Angleterre » [6]. Mais son prix est trop élevé pour qu'il devienne d'usage courant.

L'autre innovation technique du XVIII^e siècle est l'éponge vaginale évoquée pour la première fois par un ouvrage érotique anglais de 1740. Dans *Le Rideau levé*, un texte libertin de 1788 attribué à Mirabeau, on fixe sur un cordon une éponge humide additionnée d'eau de vie [7]. La littérature érotique est une source importante d'informations sur la contraception, et en général c'est le retrait qui y domine. Rares sont les ouvrages français à destination du grand public qui traitent de la contraception. Quand ils le font, c'est en termes voilés, de préférence en latin, par crainte de la censure. C'est le cas du traité de Sénancour (1838), *De l'amour*, qui préconise le retrait dans les relations hors mariage [8].

◆ **Amérique 1850 : la contraception contre l'avortement**

Les ouvrages américains du milieu du XIX^e siècle s'affranchissent de la censure après quelques procès retentissants suivis d'acquiescement. Les auteurs proclament le droit du public à l'information et défendent l'idée que la contraception au sein du mariage peut avoir des

justifications sociales ou économiques. Entre autres arguments, elle est jugée comme un moindre mal comparé à l'avortement, dont les auteurs signalent la fréquence. Ils n'hésitent pas à livrer des détails sur les méthodes de prévention des naissances, soit pour en souligner les dangers, soit pour les recommander.

C'est ainsi que Frederick Hollick publie en 1850 un *Marriage Guide* qui aura, jusqu'en 1902, de nombreuses rééditions. Hollick cite la méthode d'Onan mentionnée dans la Bible (le retrait), le condom, l'éponge, ainsi que l'injection par seringue d'un liquide destiné à tuer les « animalcules » du sperme, méthode déjà préconisée en 1832 par Charles Knowlton, un médecin de la Nouvelle-Angleterre (dont les *Fruits of Philosophy* connaîtront leur heure de gloire en 1878, quand leur réédition par deux réformateurs sociaux, Bradlaugh et Besant, fera l'objet d'un procès à sensation en Angleterre [9]). Il semble que le condom, appelé aussi « baudruche » ou « secret français », ait été importé de France. L'invention de la vulcanisation du caoutchouc en 1839 par Goodyear permettra de produire des préservatifs masculins à bon marché et donnera naissance à une série d'appareils contraceptifs pour les deux sexes.

Le *Marriage Guide* d'Hollick énumère les suites néfastes de ces diverses méthodes. Il réfute la vieille légende, partagée par L'École des filles, selon laquelle la

femme ne peut concevoir si elle n'éprouve pas d'orgasme. Il opte pour une méthode de continence dérivée des découvertes d'un médecin et zoologue français, Félix Pouchet, qui venait d'établir en 1842 la relation entre menstruation et ovulation, tout en se méprenant sur la chronologie du cycle. Comme les médecins grecs, Pouchet croyait que la période suivant immédiatement les règles coïncidait avec la fertilité maximale de la femme, tandis que le milieu du cycle était stérile. Malgré un intérêt passager de la part des économistes malthusiens et une timide approbation du Saint-Siège en 1853, cette première version de la continence périodique passa quasiment inaperçue en France, alors qu'elle était mentionnée par tous les ouvrages américains, des manuels de médecine domestique jusqu'aux traités sur la reproduction. Cette méthode, totalement inefficace, voire de nature à maximiser le risque de grossesse, devint ainsi, au moins sur le papier, la principale mesure contraceptive aux États-Unis. Ce n'est que vers 1930 qu'une interprétation correcte du cycle introduira la méthode dite d'Ogino-Knaus, dont les ménages catholiques feront, pour un temps, leur principale méthode de limitation des naissances, tant en Europe qu'en Amérique.

Dans les faits, c'est l'injection spermicide, méthode relativement efficace, qui domine la pratique aux États-Unis, au moins jusqu'au milieu du xx^e siècle. On signale vers 1920 plusieurs centaines de variétés de douches ou de suppositoires spermicides sur le marché. En Europe, le retrait domine largement, tandis qu'apparaissent de nouvelles techniques, particulièrement les diaphragmes (figure 1). Le gynécologue allemand Wilhelm Mensinga développe en 1882 un « pessaire occlusif » que les agences de planification familiale s'emploieront à diffuser, avec d'autres barrières vaginales. On invente aussi des pessaires intra-utérins (le stérilet, nom donné initialement à un pessaire dont la tige entre dans l'utérus, ou l'anneau de Gräfenberg) mais les médecins les jugeaient trop dangereux (figure 2).

Pour Hollick comme pour la plupart de ses contemporains, la sexualité doit se consommer avec modération. Des rapports sexuels trop fréquents sont porteurs de toutes sortes de maladies ; il convient de les limiter aux fins de reproduction. Vu l'inefficacité des méthodes contraceptives, il est probable que les couples pratiquaient aussi l'abstinence en complément, ce qui a contribué à l'amorce du déclin de la fécondité au xix^e siècle en Amérique et en Europe.

Hollick, comme tous les auteurs, condamne l'avortement, tout en reconnaissant que les médecins ont l'habitude d'y recourir en début de grossesse, quand la femme est incapable d'accoucher à terme. Il signale expressément que la fréquence du recours à l'avortement est liée à l'insuffisance des méthodes contraceptives disponibles. Comme techniques d'avortement, il cite l'usage de produits tels que l'ergot de seigle. « L'horrible pratique, s'indigne-t-il, prévaut largement chez les gens mariés », sans préciser s'il s'agit des « dégoûtantes pilules » dont les réclames abondent dans la presse, ou de techniques chirurgicales telles que la

dilatation suivie de curetage ou l'usage de sondes métalliques. Dangereux, vilipendé par les médecins, légalement prohibé, l'avortement n'en existe pas moins, puisqu'il existe des avorteurs ou des avorteuses spécialisés qui satisfont une demande. Il est cependant difficile d'en mesurer l'importance réelle, tant en Amérique qu'en Europe.

◆ La fécondité maîtrisée avec des méthodes imparfaites

L'histoire de la contraception est ainsi jalonnée de sources écrites qui disent peu de choses sur les pratiques mais révèlent une demande permanente de procédés pour prévenir les naissances. Elles livrent des indications précieuses sur le milieu social et l'état matrimonial des utilisateurs éventuels. Les descriptions fournies font cependant apparaître que les techniques adoptées étaient généralement peu efficaces, même si l'on ne cessait de les améliorer. Il est vraisemblable que certains couples, dès l'époque moderne, commencèrent ainsi à maîtriser plus ou moins leur fécondité. Les études de démographie historique ont montré que la limitation des naissances a progressé parallèlement au progrès des techniques. Dès 1650, époque où paraît *L'École des filles*, la fécondité de la noblesse de cour française ne dépassait guère deux enfants par femme [10]. Au début du xx^e siècle, ce résultat est atteint par l'ensemble de la population française, avec des méthodes contraceptives imparfaites. Il faudra attendre les années soixante pour qu'elle dispose avec la pilule et les autres méthodes modernes de moyens efficaces lui permettant de mieux contrôler sa fécondité et notamment de différer la conception du premier enfant.

RÉFÉRENCES

- [1] Nathalie BAJOS, Henri LERIDON et Nadine JOB-SPIRA - La contraception et le recours à l'avortement en France dans les années 2000. Introduction au dossier. *Population* 2004, 59 (3-4) : 415
- [2] SORANOS d'Éphèse - *Maladies de Femmes*, Texte établi, traduit et commenté par Paul BURGHIÈRE, Danielle GOUREVITCH et Yves MALINAS, Paris, Les Belles Lettres, 1994
- [3] ANONYME - *L'École des filles*, In *L'Enfer de la bibliothèque nationale*, vol. 7, Œuvres érotiques du xvii^e siècle, Fayard, 1988.
- [4] Frederick HOLLICK - *The Marriage Guide, or Natural History of Generation*, New York, 1850
- [5] LONGUS - *Daphnis et Chloé*, Paris, Folio Classique, 1973
- [6] Jacques CASANOVA DE SEINGALT - *Histoire de ma vie*, Paris, Robert Laffont, 1993
- [7] Honoré-Gabriel de RIQUETTI, comte de MIRABEAU - *Le Rideau levé, ou l'éducation de Laure*, In *L'Enfer de la bibliothèque nationale*, vol. 1, Œuvres érotiques de Mirabeau, Fayard, 1984
- [8] Jean-Baptiste de SÉNANCOUR - *De l'amour selon les lois premières et selon les convenances des sociétés modernes*, 4^e éd., augmentée et seule complète, tome 1, Paris, 1834
- [9] Charles KNOWLTON - *Fruits of Philosophy*, 3^e éd. par Charles BRADLAUGH et Annie BESANT, Londres, 1878
- [10] Louis HENRY et Claude LÉVY - *Ducs et pairs sous l'ancien régime: caractéristiques démographiques d'une caste*, *Population* 1960, 15 (3) : 807-830